

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 44 (1860)

Artikel: Sur un cas de reproduction osseuse

Autor: Leoni, Bernardino

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-89913>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5. Memoria del Sig. Dottore **Bernardino Leoni**,
alla Sezione di Medicina.

Sur un cas de reproduction ossense.

Monsieur le Président,

Messieurs et très-honorés Collègues.

Digne de la considération de tout scrutateur de la nature, et de la vôtre surtout, je crois, Messieurs, le cas tout à fait nouveau dans les annales de la Chirurgie que j'ai l'honneur de vous présenter.

Veuillez en écouter le récit avec indulgence : et en faire le sujet de vos études pour autant que cela peut vous regarder, et puisse tourner de quelque utilité à l'humanité souffrante.

Il s'agit, Messieurs, d'une de ces reproductions osseuses, que j'ose annoncer comme des plus extraordinaires qui figurent dans les recueils de la science. Venons au fait.

En 1847 je fus appelé chez M. Pini de Lugano pour porter des secours à un nouveau né de 4 jours, dont les cris n'avaient jamais cessé depuis sa naissance, si ce n'était que pour donner lieu à des convulsions terribles. Aussitôt arrivé près du malade j'ai demailloté l'enfant pour examiner son corps. Il s'agissait d'un être tout-aussi grêle qu'on pouvait imaginer, ayant l'extrémité gauche inférieure

raccourcie de beaucoup, la cuisse enflée, la jambe vicieusement tournée, et le talon placé de travers.

Après un examen attentif, j'ai pu constater qu'il s'agissait d'une fracture du femur, qui s'était cassé en deux endroits, et la partie majeure de l'os fracturé avait changé de direction s'étant posée de travers perforant les parties molles en avant et en arrière, de sorte que ses extrémités se faisaient jour à l'intérieur d'un côté et de l'autre selon la manière dont on pressait la cuisse.

Après m'être bien assuré de la chose j'hésitais quelque temps sur le parti qu'il y avait à prendre dans un cas aussi grave; mais je crois devoir me passer de vous entretenir des différentes bonnes raisons qui justifiaient ma perplexité, comme de chose qui regarde de préférence la chirurgie pratique. Je me borne par conséquent à vous dire que je m'étais arrêté au parti d'arracher l'os isolé, ne voyant aucune chance de salut que dans l'amputation. L'os extrait formait la partie moyenne du femur, et il était de la longueur d'un pouce et demi précis.

Les parents de ce malheureux se refusant de permettre que l'on pratiquât l'amputation, opération qui, à vrai dire, offrait si peu d'espérance de réussite, il fallut se borner à la seule médication raisonnable suggérée par les circonstances. On donna à l'extrémité sa direction naturelle, m'étudiant de l'assurer en place par un petit appareil approprié, pratiqué de manière à pouvoir nous permettre la médication journalière des plaies sans déranger le pansement; et quoique persuadé de l'inutilité de tout ce que l'on venait de faire, convenu que l'enfant n'aurait pas survécu à son malheur, je me suis cru en devoir, en partant, de recommander que personne ne touchât à l'appareil jusqu'à ce que je ne l'eusse permis.

Le jour suivant j'ai trouvé l'enfant très calme, et la mère me disait qu'il avait passé la nuit fort bonne, et qu'il avait sucé à différentes reprises. De cette manière il continua de mieux en mieux pendant 20 jours, au bout desquels, ne pouvant plus retarder le renouvellement de l'appareil à cause des lordures, il fallu, bon grè malgré, s'occuper de cette désagréable opération.

Je ne saurais vous peindre, Messieurs, mes angoisses lorsque je me suis mis à cette pénible besogne. Je m'attendais tout au moins de trouver la fracture dans le même état que je l'avais laissée le jour que je l'avais vu la première fois. Rappelez-vous, Messieurs, qu'entre les deux bouts du femur fracturé il y avait un vide laissé par la portion d'os enlevé d'un pouce et demi, et qu'il n'y avait point eu, que je sache, aucun exemple d'une pareille reproduction dans notre espèce.

Mais quelle ne fut pas ma surprise en levant l'appareil de trouver que la cuisse me présentait de la résistance, et que la réunion et la consolidation de l'os s'était opérée!

Encouragé par un succès aussi inattendu, j'ai renouvelé avec plus de soin l'application de l'appareil à extension permanente qu'on laissa de nouveau en place pour trois semaines, au bout desquelles tout lien fut ôté, trouvant la cuisse tout aussi bien qu'on aurait pu l'espérer. Depuis ce moment il n'y eut plus d'autre chose à faire, que les pratiques ordinaires pour rendre aux articulations la souplesse, et les mouvements tant soit peu engourdis par 40 jours de constriction forcée.

A quinze mois cet enfant marchait seul tout aussi bien, et tout aussi droit que l'enfant mieux constitué.

Or par quel procédé la nature, ordinairement si circonspecte dans sa reproduction à l'égard de l'homme, a-t-

elle pu dans ce cas opérer un prodige de végétation aussi extraordinaire? comment a-t-elle pu remplir en si peu de temps un vide pareil, et joindre les deux extrémités de l'os mutilé d'un tiers dans sa longueur, et en constituer un tout capable de subroger parfaitement l'os extrait? Par quels procédés a-t-elle pu opérer un miracle aussi surprenant, et par quelle voie le Chirurgien peut-il parvenir à le prévoir, pour pouvoir s'en aider? Quels seraient les moyens plus convenables dont on devrait se servir pour venir au secours de la nature? Ce que l'on a obtenu dans un enfant pourrait-on raisonnablement espérer de l'obtenir aussi bien dans un adulte? Voilà, Messieurs, des questions, auxquelles doit répondre la science, et que j'abandonne à vos savantes élucubrations. En attendant je me félicite d'offrir à mes collègues de profession un nouveau fait qui constate au moins une précieuse conquête faite par la Chirurgie. Cette observation doit encourager les Chirurgiens à avoir plus de confiance d'or en avant dans les forces médicatrices de la nature, et leur conseiller de différer autant que possible ces amputations périlleuses, qu'on a pu croire inévitables pour ne pas dire sans ressources.
